

# ÉDITIONS TERRICIAË

N° SIREN : 488 729 724 – N° SIRET : 488 729 724 00010 – Code APE : 913E

13, rue d'Aubagne – B.P. 8 – 13890 MOURIÈS

Tél. : 04 90 47 61 88

E-mail : [editorial@editions-terriciae.com](mailto:editorial@editions-terriciae.com)

<http://www.editions-terriciae.com>

## GRAND PRIX LITTÉRAIRE INTERNATIONAL DU ROMAN 2008

### RÈGLEMENT

#### **1. Objet**

Les Éditions Terriciaë organisent un concours intitulé : « Grand Prix Littéraire International du Roman ». Le concours est ouvert aux auteurs francophones du monde entier non-édités ou ayant déjà été édité à compte d'auteur ou en autoédition. Les auteurs édités à compte d'éditeur ne peuvent participer.

#### **2. Inscription et participation**

Le concours se déroule du 1<sup>er</sup> janvier 2008 jusqu'au 31 décembre 2008 minuit inclus. La participation au concours est limitée à trois participations par foyer (même nom, même pseudonyme (si vous en possédez un), même adresse, même e-mail). Toute fraude entraîne l'invalidation de la participation du candidat. L'auteur primé ne pourra plus participer à notre concours pendant une période de 2 ans. Le droit d'inscription au concours est fixé à 20 € par œuvre présentée, chèque à l'ordre des Éditions Terriciaë. Pour les participants hors de France, les Eurochèques et les chèques de banques sont exclu en raison des frais perçus par la Banque de France (mandat postal accepté).

#### **3. Fonctionnement du concours**

Pour participer au concours, il vous suffit d'envoyer par courrier postal votre roman ou vos romans. Toutes les catégories de romans sont acceptées : (romans d'amour, romans d'aventure, romans fantastiques, roman de science-fiction, romans policiers, romans noirs, régionalisme, etc.).

#### **4. Votre envoi**

**ENVOIE PAR COURRIER POSTAL :** Pour les envois par courrier postal, l'auteur devra impérativement présenter son œuvre photocopiée recto verso sur feuilles de papier format 21 x 29,7. Chaque page sera numéroté de 1 à ????. L'écriture sera en corps 12, sans omettre d'inscrire sur la première feuille : le titre de l'œuvre, la catégorie dans laquelle il participe, ses coordonnées complètes : nom, prénom, adresse, code postal, ville, téléphone, Fax (si vous en possédez un), e-mail et site Internet (si vous en avez un) ainsi que votre chèque de participation plus une enveloppe timbrée à 0,55 € à vos noms et adresse pour recevoir les résultats.

## **5. Le prix**

- Prix du roman : L'édition du roman sélectionné, (valeur du prix : 1.500 € à 2.500 € suivant la quantité et le nombre de pages), (voir détails ci-dessous).

## **6. Détails de la publication**

**ROMAN** : L'auteur du roman sélectionné se verra proposer un contrat d'édition à compte d'éditeur pour son œuvre. Le tirage de l'édition sera compris entre 500 et 1500 exemplaires suivant la catégorie concernée. Les livres seront au format 15 x 22 cm ; brochage : dos carré collé. La couverture sera réalisée par un graphiste professionnel et tiré sur une carte 1 face de 240 g/m<sup>2</sup>, impression quadrichromie au recto, pelliculage brillant 1 face. L'intérieur sera tiré sur papier bouffant 80 g/m<sup>2</sup>, impression du texte au recto et au verso en noir. L'auteur bénéficiera pour son ouvrage d'une diffusion-distribution dans les librairies en France, Belgique, Luxembourg, et de marque-pages. Dans le cas où le roman serait épuisé, et suivant les commandes qui nous parviendraient, les Éditions Terriciaë s'engagent au retraitage gratuit de l'ouvrage. Chaque année, l'auteur percevra les droits d'auteur stipulés sur le contrat.

Le prix attribué ne sera ni échangeable ni remboursable contre leur valeur en espèces. Dans le cas où le titre de l'œuvre retenue (roman et nouvelles) ne serait pas vendeur, l'éditeur se réserve le droit de modifier celui-ci en accord avec l'auteur. Dans ce cas-là, plusieurs titres de remplacement lui seraient soumis. Si l'auteur venait à refuser le contrat à compte d'éditeur que lui propose l'éditeur, le prix du roman serait attribué au second auteur.

## **7. Sélection du jury**

Dans les semaines suivant la date de fin du concours, le jury délibérera sur la qualité des œuvres parmi les manuscrits reçus en bonne et due forme. Le comité de lecture des Éditions Terriciaë est composé de 12 membres éminents de la littérature. Il notera chacune des œuvres selon les règles de l'édition françaises. Avec le résultat final, chacun des participants recevra une fiche de lecture du comité de lecture. Celle-ci comprendra la note attribuée, le résumé, l'intrigue, le style, et la conclusion concernant votre manuscrit.

## **8. Résultats des prix**

Le résultat des prix parviendra à tous les participants par courrier postal, entre le 15 et 31 juin 2008.

## **8. Publication**

Le roman sélectionné par les membres du comité de lecture sera affiché à l'intérieur du site de l'éditeur [www.editions-terriciae.com](http://www.editions-terriciae.com) dans la rubrique « À paraître ». Une fois l'ouvrage publié, il sera inséré à la page de la collection concernée.

## **9. Réclamations**

La participation à ce concours implique le plein accord des participants sur l'acceptation du présent règlement, sans possibilité de réclamation quant aux résultats.

## **10. CAS PARTICULIER**

Dans le cas où le concours viendrait à être annulé pour différentes raisons, les Éditions Terriciaë s'engagent à restituer le chèque de participation à chacun des participants dans un délai de 30 jours à compter de la date de clôture du concours.

La Directrice Éditoriale,  
Nirina BONIFACE

ÉDITIONS TERRICIAË  
Concours roman 2008  
13, rue d'Aubagne – B.P. 8  
13890 MOURIÈS

**FICHE D'INSCRIPTION**  
*CONCOURS DU ROMAN ÉDITIONS TERRICIAË 2008*

Cadre réservé à l'éditeur (ne rien inscrire à l'intérieur) :

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Code postal : ..... Ville : .....

Pays : .....

Téléphone : ..... Fax<sup>1</sup> : .....

E-mail<sup>(1)</sup> : ..... @ .....

Site Internet<sup>(1)</sup> : .....

Titres du ou des romans que vous présentez au concours :

.....

.....

.....

.....

.....

Attestation : Je déclare sur l'honneur accepter les conditions du règlement du concours du roman 2008 et que le ou les romans que j'adresse aux éditions Terriciaë dans le cadre de ce concours sont une ou des œuvre(s) originale(s) et que j'en suis le véritable auteur.

Le : ..... À :

À : ..... Signature :

PS : Toute fiche de participation incomplète annulera la participation au concours.

---

<sup>1</sup> Si vous en possédez un.